

Critère 3-1

Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Présence sur site web



Grille Réglementaire et Récapitulatif : ETG/ETM

Ce document officiel synthétise la réglementation, les conditions de réussite ainsi que la répartition complète des thématiques entre l'Épreuve Théorique Générale (ETG - Code Voiture) et l'Épreuve Théorique Motocyclette (ETM - Code Moto).

1. Comparatif Global de l'Examen

Critères réglementaires	Épreuve Théorique Générale (ETG)	Épreuve Théorique Motocyclette (ETM)
Seuil d'obtention	35 / 40 (5 fautes maximum autorisées)	35 / 40 (5 fautes maximum autorisées)
Durée de l'épreuve	~30 minutes (20 secondes / question)	~30 minutes (20 secondes / question)
Nombre de thèmes	10 thématiques officielles	9 thématiques spécifiques
Durée de validité	5 ans (permet 5 passages pratiques)	5 ans (permet 5 passages pratiques)
Tarif réglementé	30 € TTC (fixé par l'État)	30 € TTC (fixé par l'État)
Dispenses	Aucune (l'ETM ne dispense pas de l'ETG)	Aucune (l'ETG ne dispense plus de l'ETM)
Éléments requis	Pièce d'identité, convocation, code NEPH	Pièce d'identité, convocation, code NEPH
Axe majeur	Partage de la route, éco-conduite, signalisation	Trajectoires de sécurité, équipements (EPI), mécanique



2. Correspondance des Thématiques Officielles

Familles de compétences	Thèmes de l'ETG (Voiture)	Thèmes de l'ETM (Moto)
Règles & Signalisation	L : La circulation routière	1. Réglementation générale et signalisation
Profil du conducteur	C : Le conducteur (physiologie, vigilance)	2. Le conducteur (fatigue, risques moto)
Environnement routier	R : La route (conditions météo, autoroutes)	3. La route (adhérence, infrastructures)
Cohabitation sur la route	U : Les autres usagers (vulnérables)	4. Les autres usagers (angles morts, inter-files)
Cadre légal & Permis	D : Réglementation générale et divers	5. Réglementation diverse (permis A1, A2, A)
Urgence & Secours	M : Les premiers secours	6. Secours et premiers secours
Technique & Entretien	P : Éléments mécaniques liés à la sécurité	7. Éléments mécaniques et vérifications
Équipements requis	E : Équipements de sécurité des véhicules	8. Équipements de protection individuelle (EPI)
Éco-conduite	A : Utilisation du véhicule et environnement	9. Respect de l'environnement
Installation à bord	S : Précautions en quittant le véhicule	Non applicable (intégré aux thèmes 2 et 8)

Formation B

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Épinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole– TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0



UN EXEMPLE PARCOURS DE FORMATION PERMIS B, AAC, CS

La formation débute par un apport théorique (cours de code à thèmes) qui se finalisera par le passage du code par un organisme tiers. L'élève conducteur continue ensuite la formation par une phase d'apprentissage de la conduite en véhicule.

ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE

Nous débuterons la formation théorique par rapport de contenus nécessaires à la connaissance de la route, mais également dans la finalité de passer l'examen théorique général et de le passer avec succès, soit maximum 5 fautes sur 40 questions. L'apprentissage mis en place avec l'arrivée du REMC (Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne), avec la mise en avant des risques. Il reprend les 4 compétences globales et les 32 compétences associées, dont les 2 nouvelles :

- Connaître les règles relatives à la circulation inter-file des motocyclistes. Savoir en tenir compte,
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts. Il permet de répondre aux questions d'examen ETG.

Les ouvrages que nous proposons donnent les bases essentielles pour :

- Conduire en sécurité
- Connaître la réglementation
- Connaître les comportements à adopter et les risques liés à la conduite

Nos cours de code à thèmes vous permettent l'apprentissage de la réglementation routière et des comportements par le biais de cours spécifiques destinés à vous faire maîtriser les différents points qu'il est essentiel de connaître (signalisation priorités, croisements et dépassements, conduite sur autoroute, véhicule et conducteur.)

Le code sur internet est disponible afin d'acquérir le meilleur niveau possible, ce qui est un objectif indispensable pour accéder à la conduite dans de bonnes conditions. SAM SECLIN AUTO-MOTO, s'engage également à effectuer un suivi personnalisé et individualisé des élèves en situation d'apprentissage.

LA PRATIQUE

Pour apprendre à maîtriser un véhicule, vous allez suivre un nombre minimum obligatoire de 20 heures de conduite pour atteindre un niveau suffisant et valider les 4 compétences de votre programme de formation à la conduite automobile (maîtrise, appréhension, circulation, pratique).

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Épinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole– TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0



Cet apprentissage de la conduite sera progressif et adapté à chacun, prenant en compte variété des situations de conduite (conduite sur voie rapide, autoroute, de nuit ou dans un environnement dégradé par temps de pluie, ...).

Quand ce niveau est atteint, vous serez présenté à l'examen du permis de conduire. Toutes les leçons de conduite se déroulent à bord du véhicule école SAM. Le programme suivi ensuite est celui détaillé dans le programme de formation REMC (Référentiel d'éducation pour une mobilité citoyenne).

Une pédagogie adéquate est appliquée par nos enseignants, afin de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances nécessaires (savoir-faire et savoir-être) le plus facilement possible, dont voici un exemple de parcours de formation pratique.

LES ÉTAPES DE LA FORMATION

COMPÉTENCE 1 (Maîtriser le maniement d'un véhicule dans un trafic faible ou nul)

Découverte du véhicule

Installation dans le véhicule école

Manipulation du volant (importance du regard et de la trajectoire)

Dosage de l'accélérateur et du frein arrêt en douceur

Démarrer, s'arrêter (accélérateur + embrayage)

Recherche point de patinage et liaison accélérateur

Démarrage arrêt en douceur

Recherche et maîtrise du point de patinage (démarrages à plat, en côte, arrêts de précision).

Démarrage en côte avec stabilisation

Explication de la chaîne cinématique pour la compréhension de l'élève.

Boîte de vitesse (fonction)

Monter les vitesses, (coordination et synchronisation)

Régime moteur (réduction et frein moteur)

Frein (fonction)

Vitesse, énergie cinétique

Exercice de freinage en binôme

Dosage : dégressif, frein d'accompagnement dans les tournants et à la l'approche des intersections.

Frein + rétrogradage : pourquoi, comment + aborder PADA (Perception Analyse Décision Action)

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Épinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole – TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0



Revoir les apprentissages précédents autonomie sur la boîte de vitesse

Démarrage + arrêt de précision, volant en autonomie en circulation
Passage des vitesses freinage et rétrogradage
Trajectoire (rond-point et tournant) en autonomie
Adaptation des vitesses selon les allures en autonomie

Continuer les apprentissages précédents notions regard + maîtrise mécanique

Boîte de vitesse
Allure lente en 2ème et retour 1ère
Démarrage en côte avec frein à mains
Détection d'intersections (Retour 1ère)

Revoir les apprentissages précédents démarrage, arrêt, boîte de vitesse, trajectoire, mobilité regard et retour première.

Autonomie retour 1ère
Les contrôles d'allure, CCPA (contrôle, clignotant, placement, allure)

Revoir les apprentissages précédents avec accentuation sur les contrôles

Autonomie, contrôles
Guidage et laisser-faire intensif pour objectif l'autonomie

Chaque Objectif traité doit devenir transversal et donc retravaillé à chaque heure. Revoir les apprentissages précédents.

Orientation et mobilité du regard et maîtrise des trajectoires
Définition de la manœuvre- Marche arrière en ligne droite et en courbes, demi-tours
Guidage intensif et laisser-faire mécanique pour optimiser l'autonomie

Revoir les apprentissages précédents dans le but de faire le bilan de C1 (vers compétence 2)

COMPÉTENCE 2 (Appréhender la route et circuler dans conditions normales)

Détection des indices formels et informels
Mise en place de conduite commentée pour développer la détection
PADA (Perception, Analyse, Décision, Action)
Guidage intensif de l'élève avec sa participation sur la détection

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Épinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole– TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0



Revoir les apprentissages précédents

Procédure en intersection

Autonomie des placements en circulation en fonction des voies

PADA (perception, analyse, décision, action)

Prise d'information, ordre des contrôles en intersections protégées, non protégées

Savoir adapter l'allure en fonction de la situation

Toujours analyser le type d'intersection (détection et franchissement)

Franchir différents types d'intersections

Changement de direction

Respect de la réglementation

Savoir s'arrêter et effectuer différents types de manœuvre en sécurité

Revoir les apprentissages précédents dans le but de faire le bilan de C2 (vers compétence 3)

COMPÉTENCE 3 (Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers).

Évaluer et maintenir les distances de sécurité

Croiser, dépasser et être dépassé en toute sécurité

Passer des virages et conduire en déclivité

Connaître les caractéristiques des autres usagers

S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide

Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense

Conduire dans des conditions dégradées

Revoir les apprentissages précédents dans le but de faire le bilan de C3 (vers compétence 4)



COMPÉTENCE 4 (Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique).

Conduite autonome

Prise de conscience des risques

Connaître les comportements à adopter en cas d'accident

Comprendre et savoir utiliser les aides à la conduite

Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence

Pratiquer l'écoconduite

Recherche d'autonomie

Revoir les apprentissages précédents dans le but de valider la compétence 4 (vers l'examen blanc)

Examen(s) blanc(s) sur secteur d'examens avec interrogation sur les vérifications extérieures et intérieures.

Revoir les apprentissages précédents en fonction des besoins de l'élève

Cette partie pratique comprend un volume d'heures minimum légal obligatoire de 20 heures de formation. Ce volume d'heures ne s'applique pas aux élèves suivant une formation limitée à la conduite des véhicules équipés d'une boîte automatique pour laquelle le volume minimum de 13h est requis. Dans le cadre de la formation au permis B sur véhicule équipé d'une boîte automatique, les objectifs et contenus pédagogiques restent inchangés, hormis les apprentissages relatifs au maniement de la boîte de vitesses manuelle.

Les étapes de la formation peuvent varier d'un élève à l'autre et dépendent également du choix de la formation boîte manuelle ou boîte automatique. Certains objectifs peuvent être abordés plus ou moins tôt selon les capacités de l'élève ou les circonstances rencontrées.

Formation au permis BE

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Épinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole – TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0



UN EXEMPLE PARCOURS DE FORMATION PERMIS BE

Pour les élèves ayant obtenu le code de la route depuis plus de 5 ans, la formation débute par un apport théorique (cours de code à thèmes) qui se finalisera par le passage du code par un organisme tiers. L'élève conducteur continue ensuite la formation par une phase d'apprentissage de la conduite en véhicule.

ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE

Nous débuterons la formation théorique par l'apport de contenus nécessaire à la connaissance de la route, mais également dans la finalité de passer l'examen théorique général et de le passer avec succès. Soit maximum 5 fautes sur 40 questions.

L'apprentissage mis en place avec l'arrivée du REMC (Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne), avec la mise en avant des risques. Il reprend les 4 compétences globales et les 32 compétences associées, dont les 2 nouvelles :

Connaître les règles relatives à la circulation inter-file des motocyclistes. Savoir en tenir compte. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts. Il permet de répondre aux questions de l'examen ETG.

Les ouvrages que nous proposons donnent les bases essentielles pour :

- Conduire en sécurité
- Connaître la réglementation
- Connaître les comportements à adopter et les risques liés à la conduite.

Nos cours de code à thèmes vous permettent l'apprentissage de la réglementation routière et des comportements par le biais de cours spécifiques destinés à vous faire maîtriser les différents points qu'il est essentiel de connaître (signalisation, priorités, croisements et dépassements, conduite sur autoroute, véhicule et conducteur...)

Le code sur internet est disponible afin d'acquérir le meilleur niveau possible, ce qui est un objectif indispensable pour accéder à la conduite dans de bonnes conditions.

L'auto-école construit des cours en ligne dispensés par un enseignant de la conduite en distanciel. SAM SECLIN AUTO-MOTO, s'engage également à effectuer un suivi personnalisé et individualisé des élèves en situation d'apprentissage.

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Épinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole – TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0



LA PRATIQUE

Pour apprendre à maîtriser un véhicule attelé, vous allez suivre une formation pour atteindre un niveau suffisant et valider les 4 étapes de votre programme de formation à la conduite automobile. (Maîtrise, appréhension, circulation, pratique).

Cet apprentissage de la conduite sera progressif et adapté à chacun, prenant en compte la variété des situations de conduite (conduite sur voie rapide, autoroute, de nuit ou dans un environnement dégradé, par temps de pluie, ...). Quand ce niveau est atteint, vous serez présenté à l'examen du permis de conduire. Toutes les leçons de conduite se déroulent à bord des véhicules école SAM. Le programme suivi ensuite est celui détaillé dans le programme de formation REMC (Référentiel d'éducation pour une mobilité citoyenne). Une pédagogie adéquate est appliquée par nos enseignants afin de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances nécessaires (savoir-faire et savoir-être) le plus facilement possible, dont voici un exemple de parcours de formation pratique.

SÉQUENCES DE LA FORMATION

SÉQUENCE 1 : Fondations Théoriques, Sécurité et Prise en main

Objectif : Maîtriser les spécificités réglementaires et réaliser l'attelage/dételage en sécurité.

Accueil et Module Théorique (salle)

Contenu : Réglementation des poids et masses (PTAC, PTR, CU), calculs de charge, signalisation spécifique aux ensembles, présentation des fiches d'interrogation orale.

Vérification des prérequis (permis B)

Vérifications Sécurité et Mécanique (piste)

Contenu : Vérification des organes du véhicule tracteur et de la remorque. Tour de sécurité complet (pneumatiques, feux, suspensions, carrosserie).



Atelier Pratique : attelage et dételage (piste)

Contenu :

- Procédure réglementaire chronologique en 6 étapes (immobilisation, alignement, verrouillage de la tête d'attelage, câble de rupture, connexions électriques, retrait de la roue jockey / béquille).
- Prise en main dynamique (piste)
- Évolution en marche avant pour appréhender le gabarit et l'inertie lors du freinage.
- Auto-évaluation guidée sur la procédure d'attelage.

SÉQUENCE 2 : Manœuvres de précision & Initiation Circulation

Objectif : Réussir la manœuvre de marche arrière et adapter sa trajectoire sur route simple.

Maîtrise de la Marche Arrière (piste)

Exercices pratiques sur le thème de l'examen (marche arrière sinueuse entre des plots).

Travail sur le point de pivot, l'anticipation visuelle et l'utilisation exclusive des rétroviseurs extérieurs.

Insertion en Circulation Réelle (hors agglomération)

Contenu :

- Sortie sur réseau routier fluide. Gestion des inter-distances, anticipation des freinages, observation des angles morts spécifiques, respect de la signalisation liée au gabarit.
- Trajectoires et Virages (Rond-point, carrefours à sens giratoire et intersections)
- Analyse pratique de l'effet de trajectoire de la remorque (phénomène de "coupe" dans les virages et giratoires).

Évaluation : test de maniabilité (chronométré sur piste).



SÉQUENCE 3 : Perfectionnement, Conduite Responsable et examen blanc.

Objectif : devenir autonome dans un trafic dense et valider le niveau d'examen, conduite en environnement complexe (urbain / voies rapides)

Contenu :

- Circulation en ville dense (croisements étroits, usagers vulnérables) et insertion/sortie sur voies rapides.
- Gestion des effets de souffle (dépassement de camions, vent)
- Éco-conduite et Autonomie
- Principes de la conduite économique appliquée à une charge lourde. Suivi d'un itinéraire de manière autonome à l'aide de la signalisation routière

Examen blanc complet (en conditions réelles)

Contenu :

- Mise en situation d'examen pour chaque stagiaire
- 20 minutes d'épreuve hors circulation (tirage au sort d'une fiche orale, vérifications, attelage, manœuvre)
- 40 minutes de conduite en circulation.

Bilan de fin de formation & Clôture

Contenu :

- Débriefing des grilles d'évaluation, remédiation sur les points sensibles, remplissage du questionnaire de satisfaction.
-

Évaluation Finale : Validation ou non du départ à l'examen officiel.

Cet exemple de parcours de formation peut varier d'un élève à l'autre, avec certains objectifs qui peuvent être abordés plus ou moins tôt selon les capacités de l'élève ou les circonstances rencontrées.

Formation B96

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Épinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole – TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0



Programme de la formation requise pour les titulaires de la catégorie B

du permis de conduire en vue de la conduite d'un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 Kg lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3 500 kg sans excéder 4 250 kg.

Cette formation est réalisée en la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner.

SÉQUENCE 1 : HORS CIRCULATION (durée : quatre heures) Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant les poids et masses :

Le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).

Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare.

Le freinage des remorques.

Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.

Les équipements obligatoires de la remorque : feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotants

Équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 m ou à 2,10 m

Le triangle de présignalisation

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :

Signalisation spécifique

L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 m de long ou de plus de 3,5 tonnes).

Le chargement : répartition- arrimage.



Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

Vérification de l'état du véhicule tracteur

Niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.

Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque.

Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

Réalisation d'exercices d'attelage-dételage :

Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).

Réalisation d'exercices de maniabilité :

Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.

Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

SÉQUENCE 2 : CIRCULATION (durée : trois heures)

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés. La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur. Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite, Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

L'accent est mis notamment sur :

La maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale

Les angles morts ;

Les changements de direction

La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables)

Information et la communication avec les autres usagers.

L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt

Les trajectoires (virages- voies étroites)

La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.



À l'issue de la phase de conduite, un entretien individuel d'environ dix minutes est consacré à l'évaluation de la prestation de chaque participant. Ce temps d'échange permet à l'élève d'exprimer son ressenti sur sa conduite. Dans le cadre d'une formation collective, les autres participants sont également invités à partager leurs observations de manière constructive.

L'enseignant de la conduite réalise ensuite un bilan personnalisé, mettant en évidence les points forts, les axes d'amélioration et les conseils adaptés à la conduite de ce type d'ensemble de véhicules.

Une attestation de fin de formation est remise à l'issue du parcours.

Toutefois, l'établissement se réserve le droit de différer la délivrance de cette attestation si le formateur estime que le niveau de maîtrise requis n'est pas atteint. Dans ce cas, un complément de formation pourra être proposé afin de garantir l'acquisition des compétences nécessaires.

Dès la validation de la formation, Sam Seclin Auto-Moto prend en charge les démarches administratives relatives à la demande du titre auprès de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Épinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole – TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0

ATTESTATION de suivi de formation pour les titulaires de la catégorie B

Cette attestation est délivrée en application de l'article 5 de l'arrêté du 17 janvier 2013 relatif à la formation requise pour les titulaires de la catégorie B du permis de conduire en vue de la conduite d'un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes.

Le titulaire de la présente attestation ne sera autorisé à conduire un ensemble tel que défini à l'article 1er de l'arrêté visé ci-dessus qu'à compter du jour où il sera en possession du titre de conduite correspondant.

Je soussignée :

LOUYOT VALERIE,

titulaire de l'agrément N° E1905900210 obtenu le 13/09/2019 à LILLE et représentant l'organisme :

SAS SAM SECLIN AUTO MOTO

ZAC DE L'EPINETTE - 59113 SECLIN

SIRET 844 353 268 00023 - CAPITAL 1250€ - APE 8553Z

TVA FR70844353268 - RCS844353268 LILLE

Atteste que :

Monsieur [REDACTED]

né le [REDACTED]

demeurant à [REDACTED]

ayant pour N° de permis de conduire 07 [REDACTED] et ayant obtenu la catégorie B du permis de conduire le 17/04/2009 ;

a suivi les SEPT HEURES DE LA FORMATION.

Fait à SECLIN, le 22/06/2026

Signature élève

[REDACTED]

Signature responsable et cachet de l'auto-école

[Signature]

SAS SAM SECLIN AUTO MOTO
ZAC de l'Épinette, Rue de l'Industrie 59113 SECLIN
☎ 03.20.16.37.15
SIRET : 844 353 268 00023
Agrt : E19 059 0021 0

FORMATION 7H B78 Vers B

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Épinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole– TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0



PROGRAMME DE FORMATION PASSERELLE PERMIS B78 VERS PERMIS B (Boîte Automatique vers Boîte Manuelle)

Informations Générales et Cadre Légal

Intitulé de la formation : Formation passerelle pour la conduite des véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle (Régularisation de la restriction code 78).

Cadre réglementaire : Arrêté du 14 octobre 2016 modifié par l'Arrêté du 15 février 2024 (suppression du délai d'attente de 3 mois depuis le 1er mars 2024).

Durée globale : 7 heures minimum (formation pratique décomposée en deux séquences obligatoires).

Public visé : Tout titulaire du permis de conduire de la catégorie B limité aux véhicules à changement de vitesses automatique (code 78) pour des raisons non médicales.

Prérequis : Être titulaire du permis B78 en cours de validité.

Objectifs Pédagogiques

À l'issue de cette formation, le stagiaire doit être capable de :

- Maîtriser les spécificités mécaniques d'un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle.
- Coordonner l'actionnement des commandes de manière fluide (embrayage, levier de vitesses, accélérateur).
- Adapter le rapport de vitesse sélectionné en fonction de l'environnement, du régime moteur et des principes d'éco-conduite.
- Circuler en toute sécurité sans gêner le flux de circulation et en anticipant les risques.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Séquence Pratique 1 : Compréhension et synchronisation mécanique

Objectif : Comprendre le fonctionnement mécanique de la transmission

Démarrer, s'arrêter (accélérateur + embrayage)

- Recherche point de patinage et liaison accélérateur
- Démarrage arrêt en douceur

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Épinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole – TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0



- Recherche et maîtrise du point de patinage (démarrages à plat, en côte, arrêts de précision).
- Démarrage en côte avec stabilisation

Explication de la chaîne cinématique pour la compréhension de l'élève.

Séquence Pratique 2 : Conduite en conditions de circulation variées

Objectif : Automatiser le changement des rapports et adapter sa conduite à l'environnement.

Boite de vitesse (fonction)

Monter les vitesses, (coordination et synchronisation)

Régime moteur (réduction et frein moteur)

Frein (fonction)

Vitesse, énergie cinétique

Exercice de freinage en binôme

Dosage : dégressif, frein d'accompagnement dans les tournants et à l'approche des intersections.

Frein + rétrogradage : pourquoi, comment + aborder PADA (Perception Analyse Décision Action)

Allure lente en 2ème et retour 1ère

Autonomie retour 1ère

Gestion dynamique du véhicule : Utilisation et compréhension du compte-tours pour éviter le sous-régime/sur-régime, anticipation des ralentissements, maîtrise du frein moteur.

Exercices en circulation : Franchissement d'intersections simples et plus complexes, gestion des ronds-points et carrefours à sens giratoire. Insertion et circulation sur voies rapides/autoroutes.

Écoconduite : Sensibilisation aux passages de rapports précoces pour optimiser la consommation de carburant.

Modalités d'Évaluation et Suivi

Évaluation continue : Suivi de la progression via une grille d'évaluation calquée sur le REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne).



Évaluation finale : Validation des compétences par l'enseignant de la conduite à la fin des 7 heures

Cette partie pratique comprend un volume d'heures minimum légal obligatoire de 7 heures de formation.

Les étapes de la formation peuvent varier d'un élève à l'autre. Certains objectifs peuvent être abordés plus ou moins tôt selon les capacités de l'élève ou les circonstances rencontrées.

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Épinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole – TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0

ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION

Cette attestation est délivrée en application de l'article 6 de l'arrêté du 14 octobre 2016 relatif à la formation requise pour la conduite d'un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel, par les titulaires du permis de conduire de la catégorie B limitée aux véhicules à changement de vitesses automatique pour des raisons non médicales.

SAS SAM SECLIN AUTO MOTO

ZAC DE L'EPINETTE - 59113 SECLIN

SIRET 844 353 268 00023

CAPITAL 1250€ - APE 8553Z

TVA FR70844353268 - RCS844353268 LILLE

AGREMENT E1905900210

N° SIRET : 84435326800023

Agrément obtenu le 13/09/2019 à LILLE

Atteste que

Né(e) le:

Adresse:

Date d'obtention de la catégorie B du permis de conduire limitée à la conduite des véhicules à changement de vitesses automatique, pour des raisons non médicales: <DATE PERMIS BVA>

N° du permis de conduire: 25 0

A suivi les sept heures de la formation complémentaire obligatoire requise pour la conduite d'un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel.

Date de délivrance de l'attestation: .20\ octobre\ 2026

Signature du bénéficiaire de la formation:

Cachet de l'établissement ayant dispensé la formation:

Avertissement

Le titulaire de la présente attestation n'est autorisé à conduire un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel qu'à compter du jour où il est en possession du titre de conduite définitif correspondant.

FORMATION PRATIQUE A1/A2

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Epinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole– TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0



UN EXEMPLE PARCOURS DE FORMATION PERMIS A1/A2

La formation débute par un apport théorique (cours de code à thèmes) qui se finalisera par le passage du code par un organisme tiers. L'élève conducteur continue ensuite la formation par une phase d'apprentissage de la conduite en véhicule.

ÉPREUVE THÉORIQUE MOTO

Nous débuterons la formation théorique par rapport de contenus nécessaires à la connaissance de la route, mais également dans la finalité de passer l'examen théorique MOTO et de le passer avec succès, soit maximum 5 fautes sur 40 questions. L'apprentissage mis en place avec l'arrivée du REMC (Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne), avec la mise en avant des risques. Il reprend les 4 compétences globales et les 32 compétences associées.

Les ouvrages que nous proposons donnent les bases essentielles pour :

- Conduire en sécurité
- Connaître la réglementation particulière à la moto
- Connaître les comportements à adopter et les risques liés à la conduite

Nos cours de code à thèmes vous permettent l'apprentissage de la réglementation routière et des comportements par le biais de cours spécifiques destinés à vous faire maîtriser les différents points qu'il est essentiel de connaître (signalisation priorités, croisements et dépassements, conduite sur autoroute, véhicule et conducteur).

Le code sur internet est disponible afin d'acquérir le meilleur niveau possible, ce qui est un objectif indispensable pour accéder à la conduite dans de bonnes conditions. SAM SECLIN AUTO-MOTO, s'engage également à effectuer un suivi personnalisé et individualisé des élèves en situation d'apprentissage.

LA PRATIQUE

Pour apprendre à maîtriser un véhicule, vous allez suivre un nombre minimum obligatoire de 8 heures de conduite sur plateau et 12 heures de circulation pour atteindre un niveau suffisant et valider les 4 compétences de votre programme de formation à la conduite automobile (maîtrise, appréhension, circulation, pratique).

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Épinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole – TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0



Cet apprentissage de la conduite sera progressif et adapté à chacun, prenant en compte variété des situations de conduite (conduite sur voie rapide, autoroute, de nuit ou dans un environnement dégradé par temps de pluie, ...).

Quand ce niveau est atteint, vous serez présenté(e) à l'examen du permis de conduire. Toutes les leçons de conduite se déroulent à bord du véhicule école SAM. Le programme suivi ensuite est celui détaillé dans le programme de formation REMC (Référentiel d'éducation pour une mobilité citoyenne).

Une pédagogie adéquate est appliquée par nos enseignants, afin de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances nécessaires (savoir-faire et savoir-être) le plus facilement possible, dont voici un exemple de parcours de formation pratique.

Finalité de la formation

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences techniques, réglementaires et comportementales nécessaires à la conduite d'une motocyclette en sécurité, conformément aux exigences du référentiel d'éducation pour une mobilité citoyenne (REMC) et aux critères d'évaluation de l'examen du permis de conduire catégorie A1/A2.

LES ÉTAPES DE LA FORMATION

Hors circulation (Plateau)

SÉQUENCE 1 : Connaître et maîtriser son véhicule

Objectif opérationnel

Être capable d'identifier les commandes, effectuer les vérifications essentielles et préparer la moto avant utilisation.

Savoirs

Identification des commandes.

Rôle des équipements de sécurité.

Vérifications techniques élémentaires.

Position de conduite.

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Épinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole– TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0

**Savoir-faire**

Réaliser les vérifications d'usage.
Adopter une position adaptée.
Utiliser correctement les commandes.

Critères d'évaluation

Les vérifications sont réalisées correctement.
Les commandes sont identifiées sans erreur.
La position de conduite est adaptée.

Situations pédagogiques

Présentation de la moto.
Découverte des commandes.
Exercices statiques.

SÉQUENCE 2 : Maîtriser l'embrayage et le point de patinage**Objectif opérationnel**

Être capable de démarrer, s'arrêter et évoluer à faible allure en conservant l'équilibre de la moto.

Savoirs

Fonctionnement de l'embrayage.
Relation embrayage/accélération.

Savoir-faire

Trouver et maintenir le point de patinage.
Effectuer un démarrage progressif.
Contrôler la vitesse à basse allure.

Critères d'évaluation

Absence de calage.
Démarrage fluide.
Stabilité maintenue.

Situations pédagogiques

Exercices de point de patinage.
Déplacements à allure réduite.
Stop and Go en ligne droite et en décalé.

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Épinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole – TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0



SÉQUENCE 3 : Maîtriser les changements de vitesse

Objectif opérationnel

Utiliser efficacement la boîte de vitesses dans différentes situations de circulation.

Savoirs

Fonctionnement de la transmission.

Régimes moteur adaptés.

Savoir-faire

Monter et descendre les rapports.

Adapter le rapport à la situation.

Critères d'évaluation

Changements de vitesse fluides.

Utilisation adaptée des rapports.

Situations pédagogiques

Exercices de passage de vitesses.

Accélération et décélération contrôlées.

SÉQUENCE 4 : Réaliser des manœuvres à faible vitesse

Objectif opérationnel

Conserver l'équilibre et contrôler la trajectoire lors des évolutions lentes.

Savoirs

Gestion de l'équilibre.

Techniques de regard.

Savoir-faire

Réaliser un demi-tour en opposition.

Maintenir une trajectoire précise.

Contrôler sa vitesse.

Critères d'évaluation

Demi-tour avec opposition réalisé sans poser le pied.

Maîtrise de l'équilibre.

Regard correctement orienté.

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Épinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole – TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0



Situations pédagogiques

Demi-tour.

Parcours lent.

Slalom à faible allure.

SÉQUENCE 5 : Maîtriser l'inclinaison et les trajectoires

Objectif opérationnel

Adapter sa trajectoire et son inclinaison aux contraintes du parcours.

Savoirs

Notion de trajectoire de sécurité.

Effets de l'inclinaison (position en V recherche de projection du regard et d'équilibre).

Savoir-faire

Prendre une trajectoire adaptée.

Utiliser le regard efficacement.

Stabiliser la vitesse

Gérer l'inclinaison (appui progressif, position du corps en V, mouvement du bras "action d'appui" créer l'allonge).

Critères d'évaluation

Trajectoires précises.

Stabilité de la moto.

Regard (précède l'action).

Situations pédagogiques

Exercices d'inclinaison (position en V).

Virages.

Slalom rapide.



SÉQUENCE 6 : Maîtriser le freinage

Objectif opérationnel

Réaliser un freinage efficace et sécurisé dans différentes situations.

Savoirs

Répartition du freinage avant/arrière.

Distances d'arrêt.

Savoir-faire

Décélération "Frein moteur", Frein ARR seul, frein ARR puis AV + rétrogradage, ARR+AV freinage appuyé, verrouillage articulaire, bras tendus, regard tête haute, perpendicularité et stabilité.

Effectuer un freinage dégressif.

Réaliser un freinage d'urgence.

Critères d'évaluation

Arrêt précis.

Conservation de la stabilité et perpendicularité.

Respect des consignes de sécurité.

Situations pédagogiques

Freinage normal.

Freinage d'urgence.

Gestion de l'adhérence.

SÉQUENCE 7 : Réaliser une manœuvre d'évitement

Objectif opérationnel

Être capable d'éviter un obstacle imprévu tout en conservant le contrôle du véhicule.

Savoirs

Principes de l'évitement.

Gestion du regard.

**Savoir-faire**

Modifier rapidement la trajectoire.

Couper les gaz, mobilité du regard (regard précède l'action), tenue de l'appui du bras tendu,

Lâcher l'appui pour redresser

Maintenir l'équilibre.

Arrêt de précision.

Critères d'évaluation

Contournement réussi.

Moto stabilisée après l'évitement.

Situations pédagogiques

Exercices d'évitement.

Mise en situation progressive.

SÉQUENCE 8 : Enchaîner les exercices du parcours**Objectif opérationnel**

Mobiliser l'ensemble des compétences acquises dans une situation globale.

Savoirs

Procédures d'examen.

Consignes de sécurité.

Savoir-faire

Réaliser l'intégralité du parcours.

Gérer les transitions entre exercices.

Critères d'évaluation

Réalisation complète du parcours.

Respect des consignes.

Fluidité de conduite.

Situations pédagogiques

Parcours complet.

Simulations d'examen

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Épinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole – TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0



CIRCULATION SEQUENCE THEORIQUE

SEQUENCE 1 : Théorie Salle Circulation Moto

La séquence constitue une phase essentielle de la formation préparatoire à l'épreuve pratique du permis moto. Elle vise à permettre au candidat de comprendre les compétences évaluées lors de l'examen, d'identifier les comportements attendus en circulation et de développer une conduite sécuritaire, autonome et responsable.

Cette séquence alterne apports théoriques, échanges avec le formateur et analyse de situations de conduite afin de renforcer la compréhension des mécanismes de perception, d'anticipation et de gestion des risques. Elle permet également d'acquérir les connaissances réglementaires nécessaires à une circulation conforme aux exigences du Code de la route.

Les différents thèmes abordés portent sur la maîtrise du véhicule, l'analyse de l'environnement routier, le partage de la route avec les autres usagers, la prise de conscience des risques, ainsi que les spécificités de la circulation à motocyclette. Une attention particulière est portée aux situations génératrices d'accidents afin de favoriser l'adoption de comportements préventifs et responsables.

À l'issue de cette séquence, le candidat dispose des connaissances théoriques indispensables pour comprendre les enjeux de la conduite motocycliste, adopter un comportement sécuritaire en circulation et se préparer efficacement aux exigences de l'examen pratique.

Plan détaillé :

I. Présentation de l'examen pratique moto

Déroulement de l'épreuve pratique.

Modalités d'évaluation.

Critères de réussite.

Attentes de l'inspecteur.

Les erreurs éliminatoires et les erreurs récurrentes.

II. Les compétences évaluées lors de l'examen

1. Connaître et maîtriser son véhicule

S'équiper correctement avant le départ.

S'installer et adopter une position adaptée sur la moto.

Utiliser efficacement les commandes du véhicule.

Assurer la maîtrise technique de la motocyclette dans les différentes situations de circulation.

2. Appréhender la route

Rechercher et analyser les informations utiles à la conduite.

Adapter son allure aux circonstances et à l'environnement.

Respecter la réglementation routière.

Choisir une trajectoire adaptée et sécuritaire.

3. Partager la route avec les autres usagers

Communiquer avec les autres usagers.

Respecter les règles de partage de la chaussée.

Maintenir les distances de sécurité.

Prendre en compte les usagers vulnérables.

4. Faire preuve d'autonomie et de conscience du risque

Évaluer les risques.

Anticiper les situations dangereuses.

Adapter son comportement aux conditions de circulation.

Développer une conduite préventive et responsable.

5. Adopter un comportement courtois et citoyen

Respecter les autres usagers.

Faire preuve de tolérance et de civisme.

Contribuer à une circulation apaisée et sécurisée.

III. Étude des thèmes de sécurité routière

1. Le système de conduite

Perception.

Analyse.

Décision.

Action.

2. Placement sur la chaussée et changement de direction

Positionnement de sécurité.

Changements de voie.

Changements de direction.

3. Prise d'informations et visibilité

Recherche d'indices formels et informels.

Voir et être vu.

Contrôles visuels et angles morts.

4. Vitesse et perception visuelle

Champ visuel.

Vision monoculaire et binoculaire.

Tâches aveugles.

Influence de la vitesse sur la perception.

5. Adaptation de la vitesse

Conditions météorologiques.

État de la chaussée.

Densité du trafic.

Visibilité.

6. Franchissement des intersections

Analyse des situations.

Gestion des priorités.

Risques spécifiques aux intersections.

7. Distances de sécurité

Temps de réaction.

Distance d'arrêt.

Distance de freinage.

Distance de sécurité réglementaire.

8. Trajectoire de sécurité

Placement en virage.

Lecture de la route.

Optimisation de la visibilité.

Préservation des marges de sécurité.

9. Conditions météorologiques et circulation

Pluie.

Vent.

Brouillard.

Chaussée dégradée.

Conduite de nuit.

10. Anticipation et conduite préventive

Détection précoce des risques.

Conduite défensive.

Gestion des comportements imprévisibles des autres usagers.

11. Les comportements à risque

Vitesse excessive.

Alcool.

Stupéfiants.

Fatigue.

Distractions.

Chiffres clés de l'accidentalité.

12. Prise de conscience des risques

Analyse des situations accidentogènes.

Facteurs humains.

Limites du conducteur.

Développement d'une attitude sécuritaire durable.

IV. La circulation inter-files

Définition et conditions d'autorisation.

Cadre réglementaire applicable.

Conditions de sécurité.

Positionnement sur la chaussée.

Gestion des risques spécifiques.

Bonnes pratiques de circulation.

Modalités pédagogiques

Exposé interactif.

Étude de cas et analyse de situations réelles.

Questionnement collectif.

Échanges d'expériences.

Utilisation de supports visuels et réglementaires.

Vérification régulière des acquis tout au long de la séquence.

CIRCULATION PHASE PRATIQUE

SEQUENCE 2 : Gestion des intersections et autonomie en circulation

Objectifs opérationnels : Être capable de :

Identifier les différents types d'intersections rencontrés en circulation.

Analyser une situation de circulation afin de déterminer la règle de priorité applicable.

Choisir une trajectoire et un positionnement adaptés à la configuration de la chaussée.

Appliquer correctement les règles de priorité lors du franchissement d'une intersection.

Adapter son allure aux contraintes de l'environnement routier.

Observer l'environnement de circulation et détecter les indices utiles à la conduite.

Anticiper les risques et prendre les décisions appropriées pour assurer sa sécurité.

Critères d'évaluation :

Les règles de priorité sont correctement identifiées et respectées.

Le positionnement du véhicule est adapté à la configuration de l'intersection.

L'allure est cohérente avec la visibilité, la signalisation et l'environnement.

Les contrôles visuels sont réalisés de manière régulière et efficace.

Les décisions prises permettent de maintenir un niveau de sécurité satisfaisant.

L'autonomie est démontrée sans intervention du formateur.

SEQUENCE 3 : Maîtrise de la trajectoire et circulation en environnement varié

Objectifs opérationnels : Être capable de :

- Conduire de manière autonome dans des situations de circulation variées.
- Adapter sa trajectoire aux caractéristiques de l'infrastructure routière.
- Réguler son allure en fonction des conditions de circulation et de l'environnement.
- Diriger son regard vers les zones pertinentes afin de recueillir les informations nécessaires à la conduite.
- Identifier les risques et anticiper les actions à mettre en œuvre.
- Réaliser une insertion sur voie rapide ou autoroute en respectant les règles de sécurité.
- Maintenir une trajectoire stable et adaptée à la circulation.
- Effectuer un changement de voie en sécurité.
- Réaliser un dépassement en appliquant les règles réglementaires.
- Quitter une voie rapide ou une autoroute en adaptant son comportement de conduite.

Critères d'évaluation :

- La trajectoire de sécurité est maintenue dans les différentes situations rencontrées.
- L'allure est adaptée à l'infrastructure, à la signalisation et au trafic.
- La prise d'information visuelle est efficace et constante.
- Les insertions et sorties sur voies rapides sont réalisées sans mise en danger.
- Les changements de voie et dépassements respectent les règles de sécurité.
- Le candidat fait preuve d'anticipation et d'autonomie tout au long du parcours.

SEQUENCE 4 : Préparation à l'épreuve pratique

Objectifs opérationnels : Être capable de :

- Réaliser un parcours en autonomie dans le respect des règles de circulation.
- Mobiliser l'ensemble des compétences techniques, réglementaires et comportementales acquises.
- Effectuer les vérifications techniques demandées lors de l'épreuve pratique.
- Répondre aux questions liées à la sécurité routière.
- Évaluer sa prestation et identifier les axes de progression.
- Démontrer un niveau de maîtrise conforme aux exigences de l'examen.

Critères d'évaluation :

- Le parcours est réalisé en autonomie avec un minimum d'interventions du formateur.
- Les règles de circulation sont respectées tout au long du parcours.
- Les vérifications techniques sont réalisées conformément aux attendus de l'examen.
- Les réponses apportées aux questions de sécurité sont exactes.
- Les erreurs éventuelles sont identifiées et analysées.
- Le niveau global de compétence correspond aux exigences de l'épreuve pratique.

SEQUENCE 5 : Finalisation de la préparation à l'examen

SAM SECLIN AUTO-MOTO – ZAC de l'Épinette – Rue de l'Industrie 59113 SECLIN

S.A.S. au capital de 1 250 € - SIRET : 844 353 268 000 23 – RCS Lille Métropole – TVA : FR 70 844 353 268

Agrément n° E 19 059 0021 0



Objectifs opérationnels : Être capable de :

- Mettre en œuvre les actions correctives identifiées lors des évaluations précédentes.
- Réaliser un parcours complet en autonomie dans des conditions proches de l'examen.
- Appliquer de manière constante les règles de circulation et les principes de conduite sécuritaire.
- Démontrer une maîtrise technique adaptée aux différentes situations de circulation.
- Adopter un comportement autonome, responsable et sécuritaire.
- Valider les compétences requises pour la présentation à l'épreuve pratique du permis de conduire.

Critères d'évaluation :

- Les compétences précédemment identifiées comme fragiles sont maîtrisées.
- Le parcours est réalisé sans erreur majeure de sécurité.
- Les règles de circulation sont appliquées de façon constante.
- Le comportement adopté est autonome, responsable et préventif.
- Les techniques de conduite sont maîtrisées dans les différentes situations rencontrées.
- Le niveau atteint permet une présentation à l'examen dans des conditions favorables.

SAS SAM SECLIN AUTO MOTO
ZAC de L'Epinette, Rue des Artisans 59113 SECLIN
☎ 03.20.16.37.15.
SIRET : 844 353 268 00023
Agt : E19 059 0021 0

**Formation 7h post permis B, complémentaire prévue
à l'article L.223-1 du code de la route**

28/12/21 VL



PROGRAMME DE LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE PRÉVUE À L'ARTICLE L. 223-1 DU CODE DE LA ROUTE

La formation complémentaire suivie entre six mois et un an après l'obtention du permis de conduire vise à renforcer les compétences acquises en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome. Elle est composée :

- d'un module visant à améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes ;
- d'un module visant à rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables.

Le programme défini ci-dessous s'appuie sur le modèle didactique de la hiérarchie des comportements de conduite (Kestinen, 1996 et Siegrist, 1999)-matrice GDE (Goals for Driver Education).

Cette formation fait appel à l'auto réflexion des élèves et à l'analyse de leur perception des dangers de la route en vue d'améliorer leurs modes de réflexion et leurs aptitudes à percevoir les risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance en tant que conducteur et plus largement dans leurs divers modes de déplacement.

Le programme présenté ci-dessous définit un schéma qui permet à l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière ci-après nommé « enseignant » d'adapter son intervention en fonction des groupes.

L'ordre des séquences doit être respecté pour favoriser le processus d'acquisition de comportements sûrs dans l'objectif de prévenir la survenance d'accidents caractéristiques des usagers titulaires du permis de conduire depuis peu de temps et ayant peu d'expérience.

En évitant de faire appel à des cas d'accidents, les outils de la formation privilégient l'illustration de situations de conduite ou de questions de mobilité. Ils doivent également permettre, dès que possible, les travaux en groupes restreints.

Les enseignants doivent utiliser des outils spécifiquement adaptés pour travailler ces séquences et avoir bénéficié d'une formation pour leurs usages.

MATINÉE

Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
1. Présentation de la formation Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion. Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention. Durée : 10 minutes	Présentation des objectifs. Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.). Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.). Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.). Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour débiter la formation dans de bonnes conditions.
2. Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation) Se connaître en tant que conducteur. Connaître et prendre en compte ses limites. Durée : 15 minutes	Le questionnaire permet de se définir : -en tant qu'individu ; -en tant qu'usager de la route. Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation. Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'usager de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.). Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation.
3. Constitution du groupe Se présenter. Confronter ses expériences au groupe. Découvrir sa singularité. Créer du lien. Durée : 35 minutes	Alterner les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique. Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presqu'accident rencontrées, etc.).
4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation. Confronter ses expériences au groupe. Découvrir le groupe. Durée : 45 minutes	A partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.
5. Perception des risques Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres. Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque. Durée : 1 heure	Évaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves. Échanger collectivement sur les résultats de ces évaluations. Dégager des tendances au sein du groupe. Mettre en avant la subjectivité du risque. Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des risques en situation de conduite et permettant à l'enseignant de mener une discussion à partir du ressenti des élèves face au danger. L'enseignant pourra par exemple accompagner les élèves à se positionner sur une échelle de risque estimé. En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur la perception des risques. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.
6. Situations complexes Comprendre et résoudre des situations complexes. Durée : 1 heure 15 minutes	Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers. Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des situations de conduite complexes et permettant aux élèves de se positionner (« que percevez-vous ? », « que peut-il se passer ? », etc.) individuellement, et au sein du groupe, face aux situations présentées. En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur les situations complexes. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.



APRÈS MIDI

Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.
Les stratégies de mobilité.

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes Etre capable de construire et d'anticiper ses déplacements. Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.). Etre conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.) Durée : 1 heure 45 minutes	Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des pairs, sous influence de dis-traction ou de produits psychoactifs, etc.). Cette séquence est animée avec des outils permettant : -d'élaborer une suite à un scénario ; -d'imaginer les dangers potentiels ; -d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer. Pour cette séquence, les outils adaptés peuvent notamment prendre la forme de vidéos, de photos, de descriptions de scénario ou d'outils visuels d'aide à la prise de décision.
8. Choix de mobilité Se connaître en tant qu'usager de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement. Être sensibilisé aux questions environnementales. Découvrir des modes de déplacements alternatifs. Durée : 1 heure	En lien avec le questionnaire d'autoévaluation. Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence. Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement. L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes. L'enseignant s'attache à apporter des informations sur les différentes formes de mobilité proposées localement.
9. Bilan avec engagement Durée : 15 minutes	S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe. Un support sur lequel cet engagement est matérialisé (livret de stage, attestation d'engagement, etc.) est préconisé.

SAS SAM SECLIN AUTO MOTO
ZAC de L'Epinette, Rue des Artisans 59113 SECLIN
☎ 03.20.16.37.15.
SIRET : 844 353 268 00023
Agrt : E19 059 0021 0

Formation 7h A2 vers A

28/12/21 VL



PROGRAMME DE FORMATION POUR LE PASSAGE DE LA CATÉGORIE A2 DU PERMIS DE CONDUIRE À LA CATÉGORIE A

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des motocyclettes.

Elle s'inscrit dans une démarche « post-permis » et a notamment pour objectifs :

- d'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- de comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- de travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

Séquence 1. — Théorie (durée : 2 heures)

Présentation, Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs.

Présentation : l'(es) élève(s) est (sont) amené(s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto, sous forme d'un tour de table en cas de formation collective, à partir des éléments suivants : type de permis détenu(s) et année(s) d'obtention, nombre de kilomètres parcourus par an, type de motocyclette(s) utilisée(s), perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage...

Accidentalité, vitesse, détectabilité :

Présentation, par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes.

Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motocyclettes.

Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse :

- vitesse et perception visuelle ;
- vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération ;
- vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence.

Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection

pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute.

Conduite et produits psychoactifs :

Statistiques : lien entre produits psychoactifs (notamment alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière. Explications et échanges sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite.

Les sanctions.



Séquence 2. — Maniabilité hors circulation (durée : 2 heures)

(Durant cette séquence, chaque élève doit disposer d'une motocyclette).

L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2.

Il s'agit de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. La réalisation des exercices est laissée au choix du formateur, à partir des thématiques listées ci-dessous ; ces exercices peuvent être réalisés avec un passager.

Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche :

- mouvements et positionnements du regard ;
- mouvements et positionnements de la tête et du corps ;
- comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices.

Explications et travail sur le freinage :

- utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée ;
- utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante ;
- explications sur le transfert des masses ;
- comment s'arrêter et repartir en courbe.

Explications et travail sur les techniques d'inclinaison :

- réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux.

Séquence 3. — Circulation et clôture de la formation (durée : 3 heures)

(Pour cette séquence une seule motocyclette est utilisée).

Circulation :

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

- la séquence de circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves ;
- dans le véhicule suiveur prennent place l'enseignant, installé au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette ainsi que, le cas échéant, au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique ;

- chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.

Ce bilan comprend :

- le ressenti de l'élève sur sa prestation ;
- dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;
- un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW ; Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan de la journée de formation (sous forme d'un tour de table en cas de formation collective).

ATTESTATION

de suivi de la formation requise pour
l'obtention de la catégorie **A** du permis de conduire
par les titulaires de la catégorie **A2** depuis au moins 2 ans

Cette attestation est délivrée en application de l'article 6 de l'arrêté du 8 novembre 2012
relatif à la formation requise pour l'obtention de la catégorie A du permis de conduire par les titulaires
de la catégories A2 depuis au moins 2 ans.

Le titulaire de la présente attestation ne sera autorisé à conduire les véhicules de la catégorie **A**
qu'à compter du jour où il sera en possession du titre de conduite correspondant.

Je soussignée :

LOUYOT VALERIE,

titulaire de l'agrément N° E1905900210 obtenu le 13/09/2019 à LILLE

et représentant l'école de conduite :

SAS SAM SECLIN AUTO MOTO
ZAC DE L'EPINETTE - 59113 SECLIN
SIRET 844 353 268 00023
CAPITAL 1250€ - APE 8553Z
TVA FR70844353268 - RCS844353268 LILLE

Atteste que :

Monsieur **M** [REDACTED]
né le [REDACTED] (59) ;

demeurant à [REDACTED] ;

ayant pour N° de permis de conduire [REDACTED] et ayant obtenu la catégorie
A2 du permis de conduire le 02/07/2024 ;

a suivi les SEPT HEURES DE FORMATION PRATIQUE requise pour l'obtention de
la catégorie A par les titulaires de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans.

Fait à SECLIN, le 11/05/2026

Signature du bénéficiaire

Signature du titulaire de l'agrément

Cachet l'établissement

**Formation 7h relative à la conduite des motocyclettes
légères et des véhicules de la catégorie L5E par les
titulaires de la catégorie B**



**PROGRAMME DE FORMATION DE SEPT HEURES POUR LA CONDUITE DES MOTOCYCLETTES
LÉGÈRES ET DES VÉHICULES DE LA CATÉGORIE L5E PAR LES TITULAIRES DE LA CATÉGORIE B DU
PERMIS DE CONDUIRE (depuis 2 ans minimum)**

1-Pour chacun des thèmes suivants, le formateur devra insister sur l'importance :

- du respect de la règle ;
- de la prise d'information et de la communication ;
- de la prise de conscience des risques ;
- de l'influence des pressions extérieures sur le comportement (environnement social...) ;
- du partage de la route avec les autres usagers (notamment avec les usagers vulnérables) ;
- du respect des autres usagers et d'une attitude courtoise au guidon ;
- d'une conduite économique et respectueuse de l'environnement.

2-Module théorique (deux heures)

L'objectif de cette phase formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e :

- d'analyser les accidents les plus caractéristiques impliquant ces types de véhicules ;
- d'appréhender les situations délicates d'utilisation de ces véhicules, par exemple :
 - conduire sous la pluie ;
 - circuler de nuit ;
 - anticiper et détecter les dangers ;
 - de connaître l'expérimentation et les règles encadrant la circulation inter-files des motocyclistes ;
 - de savoir se rendre détectable ;
 - d'être sensibilisé à l'importance de s'équiper de vêtements protecteurs (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale, chaussures montantes) ;
 - d'être conscient du rôle de l'infrastructure routière sur les accidents des deux-roues et trois-roues ;
 - connaître les risques concernant l'adhérence : goudron, peintures et plaques métalliques au sol, ralentisseurs, gravillons... ;
 - connaître les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les équipements de la route, même à basse vitesse.

3-Module hors circulation (deux heures)

L'objectif de cette phase de formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e de :

- découvrir le véhicule et effectuer les vérifications indispensables (huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage) ;
- démarrer et s'arrêter :

28/12/21 VL



- position de conduite ;
- équilibre et répartition du poids du corps ;
- monter et rétrograder les vitesses (le cas échéant) ;
- savoir freiner à allure faible (répartition du freinage entre l'avant et l'arrière) ;
- appréhender les manœuvres de freinage et d'évitement ;
- tourner, en inclinant le véhicule (le cas échéant) — importance du regard ;
- tenir l'équilibre à allure lente et normale en fonction des caractéristiques du véhicule :
- avec et sans passager ;
- en ligne droite et en virage.

4-Module en circulation (trois heures)

Cette partie en circulation se fera en et hors agglomération.

L'objectif de cette phase de formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e de :

- rechercher les indices utiles ;
- adapter sa vitesse aux situations — respecter les distances de sécurité latérales et longitudinales ;
- choisir la voie de circulation ;
- savoir pratiquer la circulation inter-files dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent ;
- se placer sur la chaussée en fonction des autres véhicules, connaître et prendre en compte les spécificités des véhicules lourds (angles morts) ;
- franchir les différents types d'intersections et y changer de direction ;
- dépasser en sécurité (phénomène d'aspiration — accélération d'une motocyclette et d'un véhicule de la catégorie L5e) ;
- négocier un virage.
- bilan comprenant :
 - le ressenti de l'élève sur sa prestation ; et un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;
 - un bilan individuel de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de **MOTOCYCLETTES LÉGÈRES ET DES VÉHICULES DE LA CATÉGORIE L5E** ; Clôture de la formation (20 minutes).

28/12/21 VL

SAM SECLIN AUTO MOTO / SIRET 84435326800023 / FR 70 844 353 268 / Agrément E1905900210

ZA l'épinette rue De l'industrie 59113 SECLIN 03 20 16 37 15 secretariat@autoecole-sam.fr

VI DE FORMATION A LA CONDUITE DES
S ET DES VEHICULES DE LA CATEGORIE

Nom :

Prénoms :

Né(e) :

À : (

Date d'obtention de la catégorie B du permis :

N° du permis de conduire :

Avertissement : l'attestation est valable sur le seul territoire national et doit être présentée à toute réquisition des agents de l'autorité compétente en complément du permis de conduire en cours de validité.

Nom de l'organisme de formation : SAM SECLIN
N° d'agrément : E19 059 0021 0
N° SIREN ou SIRET : 844 353 268 000 23
Adresse : Rue de l'industrie 58113 SECLIN
Tél et e-mail : 03 21 63 71 15
Attestation délivrée le : 28 09 2012 SAM SECLIN AUTO MOTO
Signature du titulaire de l'agrément et cachet de l'organisme ayant dispensé la formation : SECLIN Rue de l'industrie 58113 SECLIN

SIRET : 844 353 268 000 23
Agrt : E19 059 0021 0